



Doc. 374

06 juillet 1955

Collaboration de l'Assemblée Consultative avec le comité pour la reconstruction économique de l'Europe créé par les gouvernements membres de la C.E.C.A.

Proposition de Directive

déposée par M. Hellmut KALBITZER et d'autres membres de l'Assemblée

L'Assemblée,

Considérant que, lors de la session qu'il a tenue à Messine du 1er au 3 juin, le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères des Etats membres de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier a publié une déclaration indiquant qu'à son avis la construction européenne doit être réalisée tout d'abord dans le domaine économique;

Considérant que les Ministres ont nommé un comité chargé d'élaborer des propositions à cette fin et ont prié le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe d'apporter son concours à ce comité, Demande au Secrétaire Général de faire connaître au comité préparatoire institué par la Conférence de Messine les vues de l'Assemblée Consultative sur les problèmes dont ce comité est saisi, en agissant en coopération avec les commissions compétentes.

Signé (voir au verso)



Signé:

KALBITZER Hellmut, Allemagne